



Republique Du Niger

Discours de Son Excellence
Madame AÏCHATOU MINDAOUDOU,
Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération de la République du Niger,

devant la soixante quatrième session de
l'Assemblée Générale des Nations Unies

New-York, le 28 septembre 2009

Monsieur le Président,

La délégation Nigérienne que j'ai l'honneur de conduire, et qui est porteuse du message de **Son Excellence Monsieur MAMADOU TANDJA**, Président de la République, Chef de l'Etat est plus qu'heureuse de vous voir présider cette soixante et quatrième session de l'Assemblée Générale. Cette élection que le Niger accueille et salue avec fierté est à n'en point douter, la consécration et la reconnaissance des qualités exceptionnelles de diplomate chevronné dont vous avez fait montre tout au long de votre excellente carrière

Nous sommes au Niger bien placés pour attester de votre engagement dans la cause de l'Afrique, mais aussi, dans l'espace sous régional que nous partageons, notamment de l'Organisation des Etats sahélo-sahariens la CEN-SAD, cet autre cadre où nos pays oeuvrent ensemble pour les mêmes buts que ceux énoncés dans la Charte des Nations-Unies.

C'est dire Monsieur le Président, que nous nous considérons comme dans de bonnes mains, les vôtres, pour faire avancer les chantiers de l'organisation, en ces moments de défis redoutables.

Je voudrais **Monsieur le président**, renouveler nos félicitations au Président sortant, le père **MIGUEL D'ESCOTO BROCKMAN** pour sa présidence active et bien remplie, et lui dire que le Niger a été honoré de servir à ses côtés, en sa qualité de vice-président de la soixante et troisième session.

A l'endroit du Secrétaire Général **SEM Mr BAN KI MOON**, le Niger par ma voix, voudrait réitérer toute son appréciation pour tous les efforts qu'il n'a cessé de déployer pour faire de l'ONU une organisation plus juste et plus efficace à la hauteur des attentes de ses membres.

Monsieur le Président,

Ma délégation salue votre décision de placer les présentes assises de l'Assemblée Générale sous le thème de la réalisation du multilatéralisme et du dialogue des cultures pour la paix et le développement, et pour cause.

Nous sommes d'avis que c'est là, un thème qui est à même d'inciter les pays membres à plus d'initiatives dans la réalisation des objectifs que nous poursuivons, notamment ceux de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Nous nous réjouissons à cet égard du regain de dynamisme que connaît la coopération entre le Conseil de Sécurité et les Organisations Régionales, en particulier avec l'Union Africaine. Nous sommes d'avis que c'est là une démarche à même d'engendrer des solutions durables au problème de paix et de sécurité en Afrique.

Nous sommes convaincus qu'une telle coopération se montrera productive dans le traitement des questions même les plus délicates, à l'instar de la mise en œuvre de ce concept politico-juridique que constitue le principe de compétence universelle. A cet égard ma délégation tout en se félicitant de

l'inscription de ce thème sur l'agenda de l'Assemblée Générale, voudrait à nouveau faire siennes les préoccupations déjà exprimées par l'Union Africaine à ce sujet, pour inviter les Etats membres à éviter un usage inapproprié de ce principe. Nous fondons l'espoir que le débat qui s'ensuivra au sein de ce forum commun, permettra de mieux appréhender ce concept et faire en sorte que les contours de son application éventuelle soient mieux définis.

Nous notons les progrès réalisés ici et là dans prévention et la gestion des conflits en Afrique et ailleurs, et nous saluons l'engagement et la bonne volonté des uns et des autres dans la conduite des actions concertées pour assurer la paix et la sécurité internationales.

Les recommandations du Sommet Spécial de Tripoli sur la prévention et la gestion des conflits reflètent la volonté des dirigeants africains de prendre en charge ces questions qui ont toujours freiné la marche du continent vers le progrès et la prospérité.

C'est d'ailleurs à ce niveau que le thème du multilatéralisme sous lequel vous avez bien voulu placer cette soixante quatrième session, revêt tout son sens. En effet, en tant que cadre commun le mieux partagé par les pays et autres acteurs de notre planète, les Nations Unies doivent servir le creuset pour œuvrer à l'avènement d'une communauté internationale plus équilibrée. Or, le contexte mondial actuel, marqué qu'il est par les lois de la mondialisation est, on le sait, beaucoup plus complexe. Nous devons affronter et gérer les conséquences de la crise financière internationale et, pour les pays du sahel comme le Niger, les effets récurrents de l'insécurité alimentaire ; nous devons faire face de façon concertée et articulée aux changements climatiques, nous devons, de façon permanente, questionner les formules actuelles de prévention de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

A ces initiatives qui doivent être inclusives parce que devant bénéficier de l'apport et de la vision de tous, y compris les pays les plus vulnérables, ma délégation y souscrit, et appuie notamment les différentes revues en cours à ce sujet, que ce soit au niveau de l'Assemblée Générale, de l'ECOSOC, du Conseil de Sécurité, ou même au sein d'initiatives spécifiques, comme les réflexions menées par le Canada, en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix.

Monsieur le Président,

Nous avons au Niger enregistré des avancées indéniables dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et le développement à la base grâce aux actions hardies du Président de la République, qui, à travers des projets spécialement conçus pour les besoins des populations nigériennes, a permis à notre pays de donner enfin un sens au développement. Ce développement est aujourd'hui palpable dans le Niger le plus profond, du fait d'une action volontariste et systématique de construction de classes, de cases de santé, de creusement de puits, de réalisation de mini-adductions d'eau potable, de la

vulgarisation d'un système de microcrédits spécialement prévu pour les femmes rurales les plus vulnérables. Il s'agit pour le Chef de l'Etat d'améliorer les conditions de vie de ces populations qui ont souffert de la situation d'instabilité politique qui a caractérisé le Niger durant la décennie 1990-2000, que l'on pourrait qualifier de décennie perdue pour le développement du Niger.

Du reste, la deuxième revue pour l'année 2009 de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, dont la réunion s'est tenue à la fin du mois d'août passé à Niamey, réunion qui a regroupé les Représentants de la Banque Mondiale et ceux du Ministère de l'Economie et des Finances de notre pays, a d'ailleurs reconnu et félicité ces performances du Niger que je mentionnais tantôt.

Monsieur le Président,

Si j'ai tenu à rappeler ces quelques aspects de la situation au Niger, c'est parce que, comme vous le savez, un referendum a eu lieu dans notre pays le 4 août 2009 pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Cette Constitution consacre le retour à un régime présidentiel plus adapté aux réalités de notre pays et introduit de nouvelles dispositions comme la création de deux chambres, le parlement et le sénat. Ce référendum organisé dans le calme et la transparence par la Commission Electorale Nationale Indépendante a permis l'adoption de cette nouvelle Constitution ce qui consacre du coup l'avènement de la 6^{ème} République.

Je voudrais en conséquence, saisir la présente opportunité pour rassurer la communauté internationale, les partenaires au développement, la société civile et autres acteurs ou entités - des organismes qui, à juste titre pourraient se préoccuper de la situation politique au Niger. Je voudrais les rassurer dis-je, que le Niger n'est pas dans une situation de non droit ou d'insurrection, comme certains ont tendance à le faire croire, mais un pays où chacun et chacune exprime librement ses opinions, dans le cadre de ce processus démocratique auquel nous sommes profondément attachés.

Croyez-le, **Monsieur le Président**, le peuple nigérien souverain a choisi la voie de la refondation de la République autour de certaines valeurs dans lesquelles il se reconnaît. Dans cette nouvelle direction, le Président Mamadou Tandja a pris l'engagement solennel qu'aucun groupement, qu'aucune structure ne sera ignorée. Le Président a rappelé au lendemain du référendum, sa disponibilité à travailler avec tous les Nigériens dans l'intérêt du Niger et de son peuple. Les prochaines échéances, à savoir les élections législatives du 20 octobre 2009 et les élections municipales de décembre 2009 seront l'occasion d'une large mobilisation pour garantir une meilleure représentation du peuple dans la conduite des affaires de l'Etat.

C'est cette réalité d'un Niger en marche vers son développement, résolument engagé dans la construction de son futur, et plus que jamais déterminé à sortir ses populations de la pauvreté, qu'il y a lieu de retenir.

Monsieur le Président,

Nous sommes pleinement favorables à toute action commune à même de contribuer à un désarmement général et complet. Nous avons été au premier plan dans la concrétisation des engagements que nous avons pris à ce sujet et nous nous faisons forts, à notre modeste niveau, de continuer à œuvrer dans ce sens.

Notre plus récente initiative a d'ailleurs été la ratification à la date du 14 mai 2009, de la convention sur les armes à sous-munitions de Dublin, formalité faisant du Niger l'un des tous premiers pays à le faire, et accélérant de ce fait son entrée en vigueur.

Nous pensons que c'est là un geste qui, bien que paraissant mineur, à tout son sens dans la marche difficile vers le désarmement complet. Pour nous cette initiative, qui s'ajoute à la ratification par notre pays de la convention sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et les questions connexes adoptée au sein de la CEDEAO –instrument que nous avons également été l'un des premiers pays à ratifier- marque une contribution importante de désarmement à notre échelle.

Monsieur le Président,

Nous suivons les différents processus conduits à divers niveaux pour réformer le système des Nations Unies. Il en est ainsi de la réforme du conseil de sécurité pour laquelle nous appelons à une plus grande reconnaissance de la place de l'Afrique à travers le consensus d'Ezulwini ; des préparatifs en cours pour faire de la conférence des Nations Unies de Copenhague sur les changements climatiques un succès et dont le sommet convoqué par le Secrétaire Général, qui vient de se terminer ici même à New-York, aura bénéficié des précieuses orientations des Chefs d'Etat et de Gouvernement ; il s'agit aussi de la cohérence à l'échelle du Système des Nations Unies ; de la définition du nouveau concept de la responsabilité de protéger qui a besoin d'être clairement défini et balisé comme le fait d'ailleurs l'acte constitutif de l'Union Africaine ; il s'agit enfin du suivi des conclusions de la conférence sur la crise économique et financière mondiale que le Président sortant de l'Assemblée Générale a bien voulu initier en désignant des facilitateurs à cet effet.

Pour toutes ces questions et pour bien d'autres préoccupations importantes comme celles contenues dans les conclusions de la Conférence de Doha sur le financement du développement, qui s'est tenue à la fin de l'année 2008, nous voulons réitérer ici, notre souci constant d'une démarche inclusive et transparente à tous les niveaux qui tiendrait compte aussi bien des préoccupations des grands pays que celles des petits pays.

Nous suivons avec un grand intérêt et souvent avec une certaine inquiétude, l'évolution des engagements pris dans le cadre des objectifs du

millénaire pour le développement et constatons que les avancées restent mitigées. Au même moment apparaissent des phénomènes adverses, contraignants aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement, il s'agit entre autres de la crise économique et financière mondiale. Ces crises commandent aujourd'hui à un redoublement d'efforts des uns et des autres pour tenir les engagements pris. A cet égard, nous suivrons de près les préparatifs de la conférence de revue à mi-parcours de 2010, laquelle, nous l'espérons, dégagera les actions à mener pour accélérer l'atteinte des objectifs convenus.

Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer le caractère irremplaçable du NEPAD, en tant qu'initiative africaine pertinente, qui doit bénéficier de l'appui des Nations Unies et de l'ensemble de la Communauté internationale.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons de la décision de la convocation de la quatrième conférence pour les pays les moins avancés, et nous saluons le pays hôte, la Turquie, pour son initiative généreuse à l'endroit des pays de notre groupe. Ces remerciements, nous les adressons également aux autres pays et organismes partenaires qui sont toujours demeurés sensibles aux contraintes multiformes et aux préoccupations des pays qui sont les nôtres. Nous savons également que si des avancées sensibles ont été enregistrées depuis dix ans pour la reconnaissance de notre condition difficile et le déclenchement de partenariats utiles à cet effet, c'est grâce à la coordination du Bureau du haut Représentant du Secrétaire Général pour les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires ou enclavés. Nous lui savons gré de ses initiatives qui demeurent essentielles pour les pays les moins avancés et enclavés du sahel comme le Niger.

Je voudrais également témoigner de la reconnaissance de mon gouvernement au Président de l'Assemblée Générale pour sa décision de placer un pan de cette session sous le thème du dialogue des cultures et des civilisations. Nous pensons que c'est là un thème qui mérite beaucoup d'attention et d'initiatives tout au long de cette soixante quatrième session. Nous devons en effet garder le momentum initié déjà par d'éminents Etats membres en 2008 à travers la troisième réunion ministérielle sur le dialogue des cultures et la coopération pour la paix, la réunion de haut niveau sur le dialogue des religions, ainsi que la conférence internationale sur le dialogue des civilisations et la diversité culturelle tenue du 02 au 04 juin 2009 à Kairouan en Tunisie. Nous devons faire fond de ces initiatives pour lesquelles ma délégation réitère ses félicitations aux gouvernements des pays concernés.

Dans le même élan, ma délégation salue le gouvernement des Philippines, qui a décidé d'organiser une conférence spéciale au niveau ministériel, pour les pays membres du Mouvement des Non-Alignés, sur le thème du dialogue interreligieux et la coopération pour la paix et le développement, du 1^{er} au 03 décembre 2009 à Manille (Philippines). Cela

démontre que ce thème continue d'attirer l'intérêt de beaucoup d'Etats et que vous avez été bien inspiré, **Monsieur le Président**, en le retenant comme sujet d'intérêt pour la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Je voudrais terminer mon propos en vous renouvelant les félicitations de ma délégation pour l'orientation que vous avez bien voulu apporter aux présentes assises de l'Assemblée Générale et, vous réitérer toute la confiance que nous fondons sur votre leadership, qui augure d'une mandature fructueuse et dynamique, dans la poursuite des objectifs communs pour la communauté internationale.

Vous pouvez à cet égard, comme à l'accoutumée, compter sur l'appui et la disponibilité du gouvernement nigérien, lesquels appui et disponibilité, croyez le, ne vous feront jamais défaut tout au long de votre mandature.

Je vous remercie./.